



Arrêt de bus

Rubrique : questions-réponses - Date : dimanche 11 février 2007

Bonjour, Je voulais savoir si on devait considérer les arrêts de bus comme un lieu public ?

Réponse :

L'arrêt de bus est un lieu qui accueille du public. Pour qu'il y soit interdit de fumer, il faut qu'il soit couvert et fermé, même partiellement, sur ses 4 faces.